

par la haute idée de Doyen des Cardinaux , ne cause pas un jour quelque desordre dans l'Eglise : On peut tout presumer d'un sujet prevenu de l'opinion, qu'il dépend de lui, de se soustraire à l'obéissance de son Souverain; Il suffira que la place dont le Cardinal de Bouillon est presentement ébloui , lui paroisse inferieure à sa naissance & à ses talens ; Il se croira toutes voyes permises pour parvenir à la premiere dignité de l'Eglise, lors qu'il en aura contemplé la splendeur de plus près ; car il y a lieu de croire que son dessein est de passer à Rome ; je doute que ce soit de concert avec Sa Sainteté, & s'il avoit pris quelques mesures secretes avec elle, je suis persuadé qu'elle se repentiroit bientôt du consentement qu'elle y auroit donné; quoi qu'il en soit, si le Cardinal de Bouillon arrive à Rome, mon intention est que vous n'ayez aucun commerce avec lui, & que vous le regardiez comme un homme absolument livré à mes ennemis, & comme un sujet rebelle & se glorifiant de son crime; Vous avertirez aussi tous les François qui sont à Rome, aussi bien que les Italiens attachez à mes interêts, de se conformer aux ordres que je vous donne à son égard. Sur ce je prie Dieu, &c.

III. Puis quenous en sommes sut ce qui concerne le Cardinal de Bouillon, nous ajouterons ici, avant de passer aux autres affaires d'Italie ; que par une Déclaration donnée à Versailles le sept Juillet & Registrée au Parlement de Paris le dix du même mois, le Roi a ordonné la maniere dont il veut qu'il soit pourvû aux Benefi-